

## MOT DU RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

# Pesticides et santé au travail

**E**n septembre 2019, des consultations et des auditions publiques ont eu lieu à l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre de l'«examen des impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois». Plusieurs mémoires ont été présentés lors de ces travaux parlementaires dont certains sont en lien avec la santé au travail et la gestion des risques.

Un mémoire intitulé «La santé et la sécurité du travail en milieu agricole» rédigé conjointement par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) et l'Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM) dresse les grandes lignes des connaissances à considérer dans une perspective de prévention de l'exposition aux pesticides chez les travailleurs agricoles du Québec (1). Les auteurs de ce rapport rapportent plusieurs effets chroniques associés à l'exposition à certains pesticides parmi lesquels des troubles neurologiques, des perturbations des fonctions reproductives, des altérations du développement et des cancers. Ils présentent une série d'avis sur les moyens de prévention à mettre en place

pour éliminer ou réduire les risques à la santé des travailleurs agricoles ainsi que plusieurs pistes de recherche. Le rapport s'appuie ainsi sur une approche de prévention visant à limiter l'exposition des travailleurs au plus bas niveau possible. Le mémoire détaille les moyens de maîtrise à mettre en place par niveau de priorité comme la réduction à la source, les modifications des méthodes de travail, ou encore le port d'équipements de protection individuelle (ÉPI). En lien avec la réduction à la source, le rapport indique que le processus d'homologation de pesticides par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) au Canada constitue «un premier rempart contre les risques». Les auteurs indiquent que l'homologation est accordée aux produits qui assurent un gain agronomique et dont l'utilisation génère des risques qualifiés d'acceptables pour l'environnement et pour la santé humaine, pourvu que les conditions prescrites pour leur utilisation soient respectées.

Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) présente un mémoire intitulé des «initiatives sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement et sur les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation» (2). Dans son mémoire, le CRAAQ présente notamment l'outil SAgE pesticides (3) qui a été élaboré en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). SAgE est un «outil d'information sur les risques pour la santé et l'environnement ainsi que sur les usages agricoles pour une gestion rationnelle et sécuritaire des pesticides au Québec». Selon le CRAAQ, cet «outil présente les produits phytosanitaires homologués par Santé Canada, donc

les produits reconnus quant à leur efficacité à combattre un ennemi en particulier pour une culture donnée et dont le risque est acceptable quand ils sont utilisés selon les recommandations de l'étiquette».

Un autre mémoire portant sur les «impacts des pesticides sur la santé publique», présenté lors de cette commission par des chercheurs de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, est beaucoup plus critique envers les processus d'homologation canadien et indique que «les processus d'évaluation et d'homologation actuels comportent des failles qui réduisent considérablement la capacité des scientifiques et des décideurs à prendre position d'une façon à protéger adéquatement la santé de la population» (4). Les auteurs de ce rapport proposent quatre pistes de réflexion: 1) améliorer nos connaissances sur les risques des pesticides pour la santé humaine, 2) favoriser l'indépendance des données des risques à la santé des pesticides, 3) rendre disponibles aux chercheurs les données sur l'utilisation des pesticides au Québec, et 4) favoriser la transparence des évaluations de risque des pesticides.

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a également présenté un mémoire pour rappeler l'importance d'intégrer la santé et la sécurité du travail (SST) dans les processus de gestion des pesticides et pour que tous les intervenants du secteur agricole privilégient une démarche de prévention (5). La CNESST considère qu'il existe des lacunes en ce qui concerne les informations pour les utilisateurs de pesticides sur les risques pour la santé et au niveau des ÉPI requis. La CNESST rappelle qu'un des éléments de base en prévention des risques chimiques est constitué du



Maximilien Debia<sup>1</sup>

1. RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE, [maximilien.debia@umontreal.ca]

SIMDUT 2015, soit la fiche de données de sécurité, l'étiquète, la formation et l'information. Dans le cas des pesticides, la CNESST identifie plusieurs lacunes dans l'information transmise aux utilisateurs: information présentée sur les étiquettes souvent floue et incomplète; absence de mention de produits dangereux; absence de mention des effets à moyen ou à long terme sur la santé; pas d'application du SIMDUT pour les produits antiparasitaires selon la réglementation fédérale sur les produits dangereux. À défaut d'information, la CNESST rappelle aussi que l'IRSST a produit un dépliant pour aider les exploitants et les travailleurs agricoles à mieux sélectionner les ÉPI (6).

On retient de ces lectures que la notion de risque à la santé en lien avec l'utilisation des pesticides est très large puisqu'elle englobe l'utilisation de nombreuses substances comme des insecticides, des fongicides ou encore des herbicides. La notion d'exposition aux pesticides est aussi complexe puisqu'elle se rapporte aux trois voies d'absorption des contaminants dans l'organisme, soit l'ingestion, l'inhalation et le contact cutané. Les tâches de travail sont très variées allant de la préparation au travail dans les champs, en passant par l'application et le nettoyage du matériel. L'évaluation de l'exposition est donc complexe et se heurte bien souvent à l'absence de valeur limite d'exposition et aux difficultés méthodologiques pour évaluer l'exposition. Les préoccupations en lien notamment avec des effets chroniques potentiels de cancérogénicité et de toxicité pour la reproduction invitent alors les organisations à proposer des approches de prévention des risques.

Ces mémoires permettent donc de placer la SST au cœur du débat actuel sur

l'utilisation des pesticides et de rappeler l'importance de limiter à la source les dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs. Il est important de remercier tous les acteurs ayant pris le temps de présenter des mémoires dans le but de protéger les travailleurs québécois du secteur agricole.

#### Références bibliographiques

1. Krishnan, K.; Zayed, J.; Bellazzi, C.; Jolly, C.; Hébert, F.; Bouchard, M. (2019) La santé et la sécurité du travail en milieu agricole. Mémoire déposé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 25 juillet 2019. Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) et Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM), Montréal.
2. CRAAQ (2019-07) Initiative sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement et pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Mémoire déposé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 25 juillet 2019. Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), Québec.
3. Sage pesticides. Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec. [<https://www.sagepesticides.qc.ca>]. Consulté le 19 octobre 2019.
4. Bouchard, M.; Verner, M.-A.; Nkinsa, P.N. (2019-07-01) Mémoire sur les impacts des pesticides sur la santé publique pour la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles. Département de santé environnementale et santé au travail, École de santé publique de l'Université de Montréal, Montréal.
5. CNESST (2019) La santé et la sécurité du travail : des composantes incontournables pour limiter les impacts des pesticides. Mémoire déposé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 25 juillet 2019. Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, Montréal.
6. Tuduri, L., Jolly, C. et Champoux, D. (2018) PESTICIDES: Pratiques sécuritaires et équipements de protection individuelle (EPI). Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). 5 p. ■

## Remerciements des rédacteurs scientifiques

Cher Robert,

En tant que membres présents et passés de la rédaction scientifique, nous désirons t'exprimer toute notre gratitude pour ton engagement indéfectible envers *Travail et santé*. Non seulement tu as joué un rôle capital comme



initiateur et cofondateur de la revue en 1985 et comme directeur pendant près de 35 ans, mais grâce à ton appui, la publication de textes scientifiques a certainement fait avancer les connaissances, contribué à l'amélioration de nos conditions de travail et permis de créer des liens importants entre chercheurs (euses), étudiants (es) et praticiens (nes). Il fallait être audacieux et visionnaire pour inclure une section scientifique dans une revue conçue pour la vulgarisation et la promotion des bonnes pratiques de prévention en SST. Le monde québécois de la recherche et celui de la prévention te doivent une fière chandelle. Prends-en tout le mérite qui t'est dû. Tu as tenu tout cet édifice à bout de bras dans les bons moments comme dans les plus difficiles et nous ne l'oublierons pas. Nous te souhaitons à présent de très belles aventures en tant que retraité et sommes assurés (e) que les textes de la section scientifique continueront à t'intéresser comme lecteur cette fois-ci. Merci encore.

*Michel Gérin, Claude Viau, Sylvie Nadeau et Maximilien Debia*